

LETTRE OUVERTE A

Mme Marie-Line PICHERY, Présidente du Conseil d'administration,  
Vice-présidente de la communauté d'agglomération Grand Paris  
Sud Seine-Essonne-Sénart  
Maire de Savigny-le-Temple  
M. Gilles BATTAIL  
Conseiller régional d'Ile-de-France, Maire de Dammarie-les-Lys  
Mme Laure-Agnès MOLLARD-CADIX, Conseillère régionale d'Ile-de-  
France représentante de Mme Valérie PECRESSE  
Présidente du conseil régional d'Île-de-France  
M. Vincent PAUL-PETIT  
Conseiller départemental du canton de Saint-Fargeau-Ponthierry,  
Département de Seine-et-Marne  
M. Yann PETEL  
Conseiller départemental du canton de Draveil, Département de  
l'Essonne  
M. Alain AUZET  
Conseiller communautaire de Grand Paris Sud Seine-Essonne-  
Sénart, Maire de Réau  
M. Michel BISSON  
Président de la communauté d'agglomération Grand Paris Sud  
Seine-Essonne-Sénart, Maire de Lieusaint  
M. Guy GEOFFROY  
Conseiller communautaire de Grand Paris Sud Seine-Essonne-  
Sénart et Président de la conférence des maires Grand Paris  
Sud, Maire de Combs-la-Ville  
Mme Line MAGNE  
Vice-présidente de la communauté d'agglomération Grand Paris  
Sud Seine-Essonne-Sénart, Maire de Moissy-Cramayel  
M. René RÉTHORÉ  
Vice-président de la communauté d'agglomération Grand Paris  
Sud Seine-Essonne-Sénart, Maire de Nandy  
M. Dominique VÉROTS  
Conseiller communautaire de Grand Paris Sud Seine-Essonne-  
Sénart, Maire de Saint-Pierre-du-Perray

Mesdames et Messieurs

L'Établissement Public d'Aménagement (EPA) de Sénart projette d'amputer de 35 ha de terres fertiles la ferme-cueillette de Servigny, pour y installer une nouvelle zone industrielle, mettant en péril les équilibres de production et économiques de l'exploitation agricole.

Depuis quatre générations, la famille Signolle exploite la ferme de Servigny d'une surface aujourd'hui de 180 hectares, morcelés en partie. Elle a su s'adapter : grandes cultures classiques puis maraîchage et arboriculture avec la création de la cueillette en 1985, développement d'une production locale proposant une consommation de fruits et légumes frais, cultivés près de chez nous, limitant l'utilisation de produits phytosanitaires.

### ***Production raisonnée, proximité, circuit court sont des réponses aux enjeux du changement climatique et de la perte de biodiversité !***

Les habitants de notre territoire sont attachés à la cueillette (membre du réseau "*Chapeau de Paille*"). Ils y trouvent l'agrément du jardin de leur enfance, la saveur de fruits et légumes cueillis mûrs à point, à des prix abordables, le bonheur de faire découvrir le geste du cueilleur à leurs enfants ou petits-enfants.

La boutique, propose des produits issus de la cueillette et des cultures de grand champ de la ferme

La ferme de Servigny, une des rares fermes en exploitation sur Sénart, la dernière habitée à Lieusaint, rappelle que des hommes et des femmes (25 équivalents temps plein) travaillent chaque jour pour notre alimentation.

### ***Lieu de rencontre, de partage, de lien social, patrimoine vivant commun***

Il est nécessaire de :

- ✓ Protéger des terres fertiles d'un seul tenant, se prêtant à l'évolution vers l'agroforesterie, favorable à la biodiversité et à l'adaptation face au changement climatique ;
- ✓ Soutenir une agriculture vertueuse pratiquant le non-labour, couplée à la culture d'engrais verts, attentive aux caractères du sol.

### ***Protection des terres fertiles, soutien aux bonnes pratiques***

Dans le cadre de sa stratégie agricole et alimentaire de Grand Paris Sud, la communauté d'agglomération vise « à renforcer et rapprocher productions et consommations locales, en soutenant l'installation agricole, la diversification des exploitations, la transformation alimentaire et la mise en place de filières courtes de distribution des produits locaux, pour une meilleure accessibilité de tous les habitants et une plus juste rémunération des producteurs. »

### **Une exploitation qui répond aux objectifs de la stratégie agricole et alimentaire de Grand Paris Sud**

#### **Et pourtant la continuité de la ferme de Servigny est en danger**

L'Établissement Public d'Aménagement (EPA) de Sénart envisage d'implanter des projets industriels juste derrière les bâtiments de la ferme, sur une parcelle dite l'« Orme Chipeau », de 35 ha d'un seul tenant de terres fertiles).



Les objectifs de réindustrialisation et de protection de terres agricoles fertiles ne sont pas incompatibles mais ne doivent pas faire prendre des risques économiques et opérationnels graves à une exploitation agricole au cœur de Sénart en l'amputant de près de 20% de

ses terres « productives » alors que les aléas climatiques seront de plus en plus fréquents.

Si on accepte la nécessité de trouver des terrains pour créer des industries, avant d'urbaniser des terres même de moins bonne qualité, il est urgent d'utiliser les friches industrielles déjà existantes.

Nous vous demandons d'agir pour la sanctuarisation, par un bail de long terme de la ferme-cueillette de Servigny et de ses terres, car elle :

- Apporte des réponses aux enjeux du changement climatique et de la perte de biodiversité (Production raisonnée, proximité, circuit court) ;
- Est, patrimoine vivant commun, un lieu de :
  - Rencontre, de partage, de lien social ;
  - Sensibilisation des scolaires à l'agriculture nourricière ;
- Concourt à la protection des terres fertiles, aux bonnes pratiques ;
- Répond aux objectifs de la stratégie agricole et alimentaire de Grand Paris Sud.

Veuillez agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour les associations

Jean-François Dupont

Co Président de FNE Seine-et-Marne

**FNE Grand Paris Sud, FNE Seine-et-Marne, Essonne Nature Environnement, Alternatiba Sénart**, Groupe Local **LPO Grand Paris Sud, ADE** (Association de Défense de l'Environnement de Sénart et environs), **ARNASSEN** (Association pour la reconnaissance de Noisement), **C-E-E**(Corbeil-Essonnes- Environnement), **SEE** (Soisy-Etiolles- Environnement), **TESSA** (Transition Ecologique et Sociale de Sénart et Alentours), **Vergers Vivants de Lieusaint, ABC** (Association des Bois du Canton), **GABI** (Groupement des Apiculteurs de Bréviande), **Coquelicombs**

Copie : M Olivier Faure, député de la 11ème circonscription de Seine-et-Marne